

## **RECOMMANDATION**

### **Conseil scientifique du CNRS**

#### **Objet : Périmètre des sections et Instituts**

Le Conseil scientifique souhaite continuer à être associé à la réflexion sur le périmètre des sections et Instituts du CNRS. Le Conseil scientifique rappelle que cette réflexion relève des missions du Comité national dont le Conseil scientifique du CNRS fait partie, et non de comités ad hoc.

Motion adoptée le 07 mars 2011  
(19 votants)  
Pour à l'unanimité

M. Bruno CHAUDRET  
Président du Conseil scientifique